

## ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE A L'ECOLE (ALAE) CLAVELLE-VENDOME

### LETTR E D'INFORMATION CE2-CM1-CM2

L'ALAE est géré par l'Association Francas Loisirs Gaillac. Par convention, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet confie à l'association la responsabilité des enfants de l'école de La Clavelle-Vendôme sur tous les temps périscolaires.

#### COORDONNÉES

Adresse postale : Le LIS - Impasse de la Clavelle - 81600 Gaillac

Téléphone : 09-67-65-28-72 / 06-32-24-29-80

Mail : francasgaillac@yahoo.fr

#### NOS TEMPS D'ACCUEIL

##### MATIN : 7H30/8H35

Pas de pré inscription. L'enfant est noté à l'accueil à son arrivée au LIS.

##### MIDI : 12H00/13H50

L'enfant est pris en charge à la sortie de la classe jusqu'à 13h50 où l'équipe enseignante prend le relais.  
Pré-inscription directement auprès de la cantine via le portail famille.

##### SOIR : à partir de 16H00

###### LUNDI et JEUDI

- > L'enfant va à l'ALAE
- OU
- > L'enfant rentre chez lui

###### MARDI et VENDREDI

- > L'enfant va à l'ALAE
- OU
- > L'enfant va aux TAP jusqu'à 17h30. Après les TAP : l'enfant rentre chez lui ou va à l'ALAE
- OU
- > L'enfant rentre chez lui

##### MERCREDIS :

à partir de 11H45 : L'enfant est pris en charge à la sortie de la classe.

Ou

arrivée de 13H30 à 14H30 : L'enfant arrive à l'accueil au LIS.

Dans les deux cas, pré inscription obligatoire pour un mercredi, sur une période donnée ou pour tous les mercredis de l'année. Les inscriptions et les annulations se font **uniquement** auprès de notre structure. Seuls les enfants inscrits au centre de loisirs pour le repas et l'après-midi seront pris en charge par les animateurs des Francas à 11h45. Il n'est pas possible de rester uniquement sur le temps repas.

#### FICHE D'INSCRIPTION

**Elle est obligatoire pour tous les temps A.L.A.E. matin, midi, soir ainsi que les TAP.**

Elle doit être **entièrement remplie, recto verso**, datée et signée et retournée aux Francas **le lendemain de la rentrée**. Pour les familles ayant déjà rempli la fiche durant le séjour d'été, il n'est pas nécessaire de la compléter à nouveau.

Si la fiche n'est pas retournée le 10/09/22, les enfants ne pourront accéder ni à l'ALAE ni à la cantine.

Il est impératif de nous communiquer les changements (adresses, téléphone,...) qui surviennent en cours d'année.

## TARIFS ALAE applicables au 1er Septembre 2022

### **Adhésion annuelle et familiale : 20 €**

(valable pour fréquenter l'ALAE et/ou le ALSH du 07/07/22 au 07/07/23)

	MATIN				MIDI				SOIR			
Quotient familial	< 950	951-1250	1251-1550	> 1550	< 950	951-1250	1251-1550	> 1550	< 950	951-1250	1251-1550	> 1550
<i>1er Enfant</i>	0,83	0,99	1,14	1,28	1,08	1,21	1,37	1,53	1,62	1,93	2,04	2,17
<i>2e Enfant</i>	0,76	0,88	1,04	1,17	0,98	1,10	1,22	1,40	1,47	1,74	1,85	1,95
<i>3e Enfant</i>	0,69	0,79	0,93	1,04	0,85	1,00	1,10	1,22	1,32	1,55	1,64	1,75

**Toutes les familles ne nous ayant pas fourni les éléments nécessaires pour le calcul du quotient familial se verront appliquer le tarif maximum**

Une facture faisant apparaître les présences effectives des enfants sera adressée à la famille via le cartable à la fin de chaque mois. (Voir tarifs au verso).

Pour tous renseignements, veuillez contacter le 09 67 65 28 72 ou 06 32 24 29 80

### **Les TAP (Temps d'Activités Péri-éducatifs)**

Les TAP élémentaires (CP à CM2) sont organisés sous la responsabilité de FRANCAS LOISIRS GAILLAC. Il est donc indispensable de remplir la fiche d'inscription Francas.

Les TAP ont lieu le mardi et le vendredi de 16h00 à 17h30 pour les CE2, CM1 et CM2. Les enfants peuvent être inscrits les 2 jours ou un seul. Ce temps d'activité est gratuit.

Si les enfants sont inscrits, leur présence est obligatoire, sauf pour motif exceptionnel justifié.

Si les enfants peuvent quitter l'école seuls à 17h30, il est impératif de le signaler sur la fiche d'inscription ; dans le cas contraire, les parents doivent être présents devant l'école ou avoir inscrit l'enfant au CLAE.

### **MODELE POUR REMPLIR LE TABLEAU SEMAINE**

Remplir chaque case où votre enfant fréquentera le Centre de Loisirs.

CLAE APRES CLASSE (16H)*	CLAE APRES TAP (17H30)*

CLAE SOIR APRES 16H : temps où votre enfant viendra au Centre de Loisirs **et non pas aux TAP**

CLAE SOIR APRES 17H30 : temps où votre enfant sera accompagné au Centre de Loisirs **après les TAP**

CLAE SOIR APRES 16H*

CLAE SOIR APRES 16H : temps où votre enfant fréquentera le Centre de Loisirs après la sortie de la classe à 16H les soirs où sa classe n'aura pas de TAP.